

Pouvoir politique : mais où sont les femmes ?

La parité a fait de grands pas. Pourtant les femmes restent rares dans le pouvoir exécutif. Huguette Legros, présidente de Femmes et élues de la Manche, se bat pour leur représentativité.



Droit de vote des femmes en France

« Ce sont des notables, des barons qui entretiennent des obligés ! », s'insurge encore et toujours Huguette Legros, actuelle présidente et cofondatrice, en 1997, de l'association Femmes et élues de la Manche. Elle n'est pas misandre pour un sou, mais réclame seulement de l'égalité entre les femmes et les hommes élus. Car, si la parité est « **passée dans les esprits, le pouvoir reste toujours confisqué par les hommes qui, par exemple, occupent l'Assemblée nationale à 72 % et le Sénat à 78 %** ».

114 femmes maires

Il y a 70 ans, la gente féminine votait pour la première fois aux municipales du 20 avril 1945, suite à une ordonnance prise par le général de Gaulle pile un an plus tôt. Malgré cela, les femmes restaient peu représentées dans les collectivités encore bien des années plus tard : « **Seulement 104 femmes maires en 2008 dans les 601 communes manchoises** » et pas plus de 114 l'an dernier, en 2014, soit 19 %. « **Il y a encore du travail** », reconnaît Huguette Legros.

Psychologue de profession, elle a pris sa retraite à Saint-Martin-de-Bréhal, « **un havre magnifique** ». Éluë et adjointe de Cherbourg de 1989 à 2008, elle a quitté son siège « **sans regrets** » et continue ardemment son combat pour défendre la place des femmes en politique.

« Notre association adhère à la Fédération nationale Elles aussi, dont je suis vice-présidente, et qui est à l'origine du nouveau mode de scrutin départemental instaurant le binôme homme/femme. » Et elle insiste sur ce point : « **Ce ne sont pas les partis politiques qui en sont à l'initiative, ils sont beaucoup trop conservateurs.** »

95 % sont des présidents

Si ces dernières élections de mars ont permis de rétablir l'équilibre, il y a un revers de médaille : « **Regardez de près. Qui reste à la tête de l'exécutif ? Les hommes, bien sûr ! 95 % des institutions départementales sont sous leur présidence.** »

Les intercommunalités, c'est du même acabit : « **Seulement 8 % des présidents sont des présidentes et pas plus de 5 % sont aux commandes de régions.** » Et c'est désormais le principal cheval de bataille d'Huguette Legros pour l'avenir : « **La place des femmes dans le pouvoir décisionnel, le mandat renouvelable une seule fois et le non-cumul d'un mandat national avec un poste d'exécutif local (maire, président d'intercommunalité), pour tenter d'ouvrir les portes aux jeunes et aux femmes.** »

Pour marquer ce 70^e anniversaire, ce mercredi 29 avril, Danièle Polvé-Montmasson, préfète de la Manche, rencontre, à la préfecture, des Saint-Loises ayant voté pour la première fois le 29 avril 1945.

Michel COUPARD.



Huguette Legros a pris sa retraite professionnelle et celle d'élue. Mais elle continue de se battre, à travers le réseau associatif, pour une meilleure représentativité de la femme en politique.